

Premiers résultats estimés pour les aires urbaines de Montpellier, Nîmes et Perpignan

Frédéric AUTRAN - INSEE

En 2005, la population des ménages (*) des aires urbaines de Montpellier, Nîmes et Perpignan est estimée à, respectivement, 488 000, 267 000 et 236 000 habitants.

Le rythme de croissance démographique ainsi mesuré dans ces trois aires urbaines les plus peuplées de la région est de 1,5 % par an depuis 1999.

La population de l'aire urbaine de Montpellier est en moyenne plus jeune, plus mobile et plus diplômée que celle de Perpignan ou Nîmes.

Une croissance de la population de 1,5 % par an depuis 1999

Entre 1999 et 2005, la population des ménages du Languedoc-Roussillon a augmenté de 1,4 % par an en moyenne. C'est la croissance la plus forte de toutes les régions de métropole. Les trois aires urbaines les plus peuplées de la région, Montpellier, Perpignan et Nîmes, suivent cette tendance, avec une croissance annuelle de 1,5 %, soit 9 % d'évolution depuis 1999.

La population des trois aires urbaines a augmenté, en moyenne, de 1,5 % par an

Unités : nombre d'habitants et %

Aires urbaines	1999	2005	Evolution 2005/1999	Taux d'évolution moyen annuel
Montpellier	447 345	488 200	+ 9,1	+ 1,5
Perpignan	244 536	266 600	+ 9,0	+ 1,5
Nîmes	215 976	236 100	+ 9,3	+ 1,5
Languedoc-Roussillon	2 244 397	2 445 000(*)	+ 8,9	+ 1,4

Sources : INSEE, Recensement de 1999 et estimations démographiques 2005

En 2005, selon les données issues des enquêtes annuelles de recensement, l'aire urbaine de Montpellier a atteint 488 000 habitants, celles de Perpignan et de Nîmes respectivement 267 000 et 236 000 habitants.

La population de l'aire urbaine de Montpellier plus jeune que celles de Nîmes et Perpignan

Dans ces trois aires urbaines, c'est la population des personnes de 40 à 59 ans et celle des moins de 20 ans qui ont le plus progressé entre 1999 et 2005. A l'opposé, le nombre de personnes de 20 à 59 ans a beaucoup moins augmenté.

En 2005, l'aire urbaine de Montpellier est composée de la population la plus jeune, avec 56 % de résidents de moins de 40 ans et 18 % de 60 ans et plus. La masse des étudiants des facultés de Montpellier explique pour une large part ce phénomène. A l'inverse, dans l'aire urbaine de Perpignan, 25 % de la population des ménages est âgée de 60 ans ou plus.

La population de l'aire de Montpellier plus jeune que les autres

Unités : % et indice

Aires urbaines	Répartition en 2005					Indice de vieillissement
	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Total	
Montpellier	25	31	26	18	100	70
Perpignan	24	24	27	25	100	103
Nîmes	26	26	27	21	100	80
Languedoc-Roussillon	23	24	28	25	100	111

Sources : Insee, Recensement de 1999, estimations démographiques 2005

Une plus forte progression des moins de 20 ans

Unité : %

Aires urbaines	Evolution 2005/1999				
	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Montpellier	+ 14,5	+ 3,8	+ 11,1	+ 8,9	+ 9,1
Perpignan	+ 14,0	+ 3,3	+ 13,8	+ 5,5	+ 9,0
Nîmes	+ 12,8	+ 3,8	+ 11,9	+ 9,0	+ 9,3
Languedoc-Roussillon	+ 7,3	+ 1,4	+ 15,8	+ 11,2	+ 8,9

Sources : Insee, Recensement de 1999, estimations démographiques 2005

(*) Les résultats présentés dans cette publication portent sur le seul champ des ménages. La population vivant en communauté (maisons de retraite, cités universitaires ...) n'est pas prise en compte. La population totale du Languedoc-Roussillon, y compris les personnes vivant en communauté, est estimée à 2 497 000 en 2005.

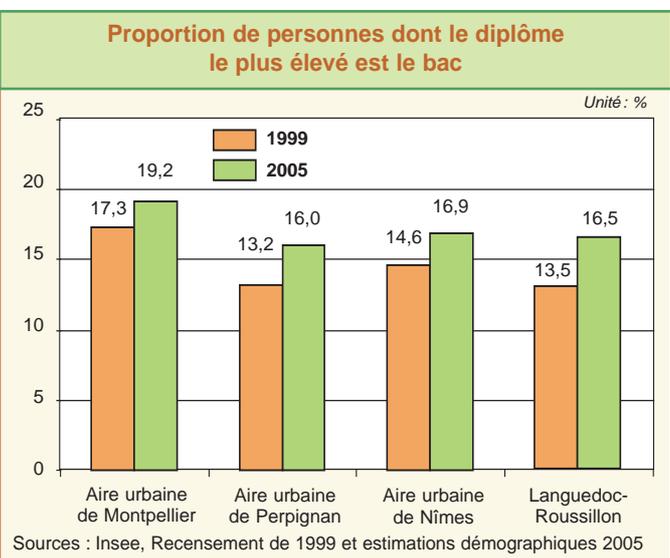
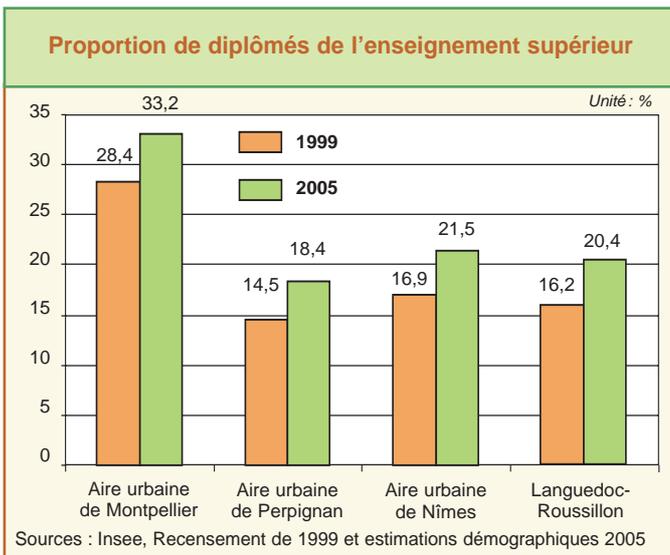
Dans ces aires urbaines, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont plus nombreuses. En 2005, comme en 1999, elles représentent, entre 52 % et 53 % de la population des ménages.

Les femmes sont plus nombreuses Unité : %						
Aires urbaines	Répartition en 2005			Evolution 2005/1999		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Montpellier	52,4	47,6	100	+ 9,0	+ 9,3	+ 9,1
Perpignan	53,0	47,0	100	+ 9,6	+ 8,5	+ 9,0
Nîmes	52,1	47,9	100	+ 9,0	+ 9,7	+ 9,3
Languedoc-Roussillon	52,1	47,9	100	+ 9,4	+ 8,4	+ 8,9

Sources : INSEE, Recensement de 1999 et estimations démographiques 2005

Plus de diplômés

Le nombre des personnes diplômées et surtout le niveau des qualifications a augmenté entre 1999 et 2005. En 1999, 37 % des personnes de 14 ans ou plus, habitant dans ces trois aires urbaines, étaient au moins bacheliers. En 2005, cette proportion est passée à 44 %.



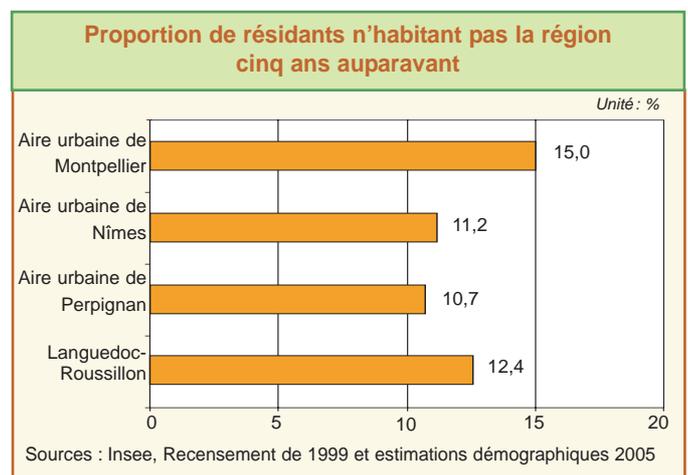
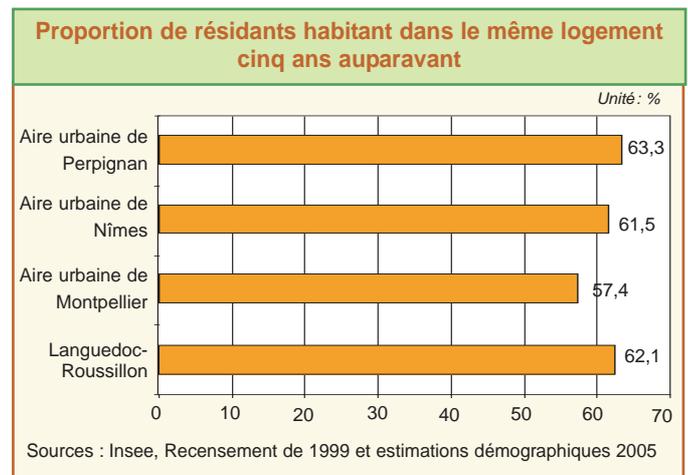
Montpellier reste naturellement l'aire urbaine comptant le plus de bacheliers (52 % des personnes de 14 ans et plus), loin devant celle de Nîmes (38 %) et de Perpignan (34 %). L'écart est encore plus important pour les diplômés du supérieur. En 2005, un tiers des personnes de 14 ans ou plus habitant l'aire urbaine de Montpellier est diplômé du supérieur. Ce taux est de 18 % pour l'aire urbaine de Perpignan et de 21 % pour celle de Nîmes.

L'écart entre ces trois aires urbaines tend à se réduire. Le nombre de diplômés du bac ou du supérieur augmente plus vite dans les aires urbaines de Perpignan et de Nîmes que dans celle de Montpellier.

15 % des habitants de l'aire urbaine de Montpellier viennent d'une autre région

La population des ménages de l'aire urbaine de Montpellier est aussi plus mobile qu'ailleurs. Dans cette zone en 2005, 15 % de ses habitants habitaient une autre région 5 ans auparavant. Cette proportion est de 11 % dans les aires urbaines de Nîmes et de Perpignan.

De plus, seulement 57 % de la population des ménages de Montpellier habitait dans le même logement 5 ans auparavant. Cette proportion est supérieure à 60 % dans les aires urbaines de Nîmes et Perpignan.



Plus de résidences principales

Entre 1999 et 2005, le nombre de logements a progressé de 9 % pour Nîmes, 10 % pour Perpignan et 11 % pour Montpellier, c'est-à-dire un peu plus vite que la population des ménages.

Le nombre de résidences principales a augmenté encore plus vite durant cette période (entre 12 % et 13 %). Ainsi, la part des logements en résidence principale a augmenté de 91 % dans l'aire urbaine de Nîmes, 87 % dans celle de Montpellier et 81 % dans celle de Perpignan. Le faible taux de l'aire urbaine catalane s'explique par l'importance des résidences secondaires dans les communes du littoral, comme par exemple Canet en Roussillon.

Une forte augmentation du nombre de personnes seules

Parallèlement, le nombre de personnes vivant seules a augmenté fortement entre 1999 et 2005 ; de 12 % pour l'aire urbaine de Montpellier, de 18 % pour celle de Nîmes. En 2005, ces personnes représentent entre 15 et 17 % de la population des ménages.

Ainsi, le nombre moyen de personnes par ménage continue de diminuer et se situe aux alentours de 2,2 personnes par ménage.

Les habitants des résidences principales sont aussi plus nombreux à être propriétaires de leur logement. En 2005, la moitié des habitants de l'aire urbaine de Montpellier était propriétaire de leur logement. Ils étaient 53 % dans l'aire urbaine de Nîmes et 49 % dans celle de Perpignan.

Définitions

Ménage : Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Logement : Un logement est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.

Population des ménages : Ensemble des personnes vivant dans les logements de la commune en résidence principale.

Aire urbaine : Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Pour connaître la composition communale des aires urbaines se référer au guide des zonages sur le site internet de l'INSEE Languedoc-Roussillon à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/zoom/zonage/accueil_reg.asp

Toujours plus de personnes vivant seules en particulier dans l'aire urbaine de Montpellier

Unités : nombre et %

Aires urbaines	Personnes vivant seules		
	Nombre	Evolution 2005/1999	Part dans l'ensemble des ménages en 2005
Montpellier	82 300	+ 12,2	16,9
Perpignan	40 000	+ 15,2	15,0
Nîmes	35 400	+ 18,1	15,0
Languedoc-Roussillon	358 200	+ 16,6	14,7

Sources : Insee, Recensement de 1999 et estimations démographiques 2005

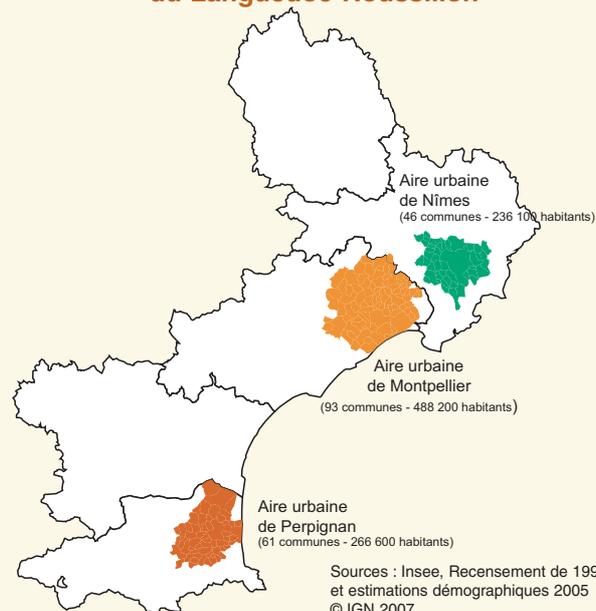
Plus de résidences principales et des ménages de petite taille

Unités : nombre et %

Aires urbaines	Résidences principales en 2005			
	Nombre	Evolution 2005/1999	Part dans l'ensemble des logements	Nombre de personnes par ménage
Montpellier	222 100	+ 11,8	86,5	2,20
Perpignan	120 000	+ 12,9	80,6	2,22
Nîmes	103 500	+ 12,6	90,6	2,28
Languedoc-Roussillon	1 088 300	+ 12,4	70,3	2,25

Sources : Insee, Recensement de 1999 et estimations démographiques 2005

Les trois aires urbaines les plus peuplées du Languedoc-Roussillon



Sources : Insee, Recensement de 1999 et estimations démographiques 2005
© IGN 2007

Méthodologie

Les données publiées sont des estimations au 1^{er} janvier 2005 issues des enquêtes de recensement réalisées dans les communes en 2004, 2005 et 2006. Ces enquêtes sont réalisées tous les 5 ans, de manière exhaustive, dans les communes de moins de 10 000 habitants et tous les ans dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population en moyenne. Les aires urbaines étudiées sont composées de 3 types de communes.

- *Des communes de 10 000 habitants ou plus dont 24 % de la population a été recensée entre 2004 et 2006.* Pour chacune de ces communes, l'Insee a estimé une population au 1^{er} janvier 2005 et expertisé sa robustesse.
- *Des communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005 ou 2006.* Pour les communes recensées en 2004 ou en 2006, l'Insee a estimé une population au 1^{er} janvier 2005 en extrapolant ou en interpolant les données du recensement 2004 ou 2006 à partir des données du recensement de 1999. Pour les communes recensées en 2005, les estimations sont issues de l'enquête de recensement 2005.
- *Des communes de moins de 10 000 habitants dont le recensement est prévu en 2007 ou 2008.* Pour chacune de ces communes, l'Insee a estimé la population au 1^{er} janvier 2005 par régression géographique. Cette méthode utilise les données du recensement (2004, 2005 ou 2006) des communes voisines, ainsi que des données provenant de sources externes comme la taxe d'habitation, les revenus fiscaux...

Pour en savoir plus

Au niveau régional - Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon

- «Enquêtes annuelles de recensement : présentation de résultats sur les ménages languedociens, les flux migratoires et les niveaux de diplômes», *Repères Chiffres n° 1 - 2007*
- «Enquête 2006 de recensement des communes de moins de 10 000 habitants», *Repères Chiffres, n° 2 à 6 - 2007.*
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : **Données démographiques** pour le Languedoc-Roussillon
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : Tableaux, données et études sur le thème **population**

Au niveau national - Publications INSEE Direction générale

- Le recensement de la population : résultats du recensement de la population de 1999 et des enquêtes de recensement à partir de 2004, et plus particulièrement :

- «Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première, n° 1 116 janvier 2007.*
- «Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première, n° 1 117 janvier 2007.*
- «Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première, n° 1 118 janvier 2007.*

